



## Commune d'Eymoutiers

Cette Charte permet de définir un projet paysager à l'échelle de l'ensemble du territoire communal.

Elle vise à anticiper l'évolution du paysage afin de valoriser ses atouts et d'enrayer une consommation anarchique de l'espace. L'idée est de s'intéresser aux espaces de tous les jours tout en ayant une vision globale des enjeux (entrées de bourgs, zones d'activités, espaces agricoles, répartition de l'habitat...). Le document final comprend des "fiches-actions", concrètes, avec des propositions d'aménagement de sites et d'actions de sensibilisation.

*Ce projet s'est terminé en 2019 et a bénéficié du soutien financier du Département de la Haute-Vienne.*

**Coût total du projet : 29 800 €**

**Montant d'aide LEADER : 19 040 €**

**Fiche-action LEADER "environnement"**